

Qui a le droit de contrôler le passe sanitaire ?



FRANÇOIS ALAMBRET
AVOCAT, ADDLESHAW
GODDARD

La loi du 5 août 2021 (n° 2021-1040) « relative à la gestion de la crise sanitaire » a subordonné l'accès de certains lieux à la présentation d'un passe sanitaire. Le décret du 7 août 2021 (n° 2021-1059) a dressé la liste des lieux concernés : établissements sportifs, de culte, restaurants, fêtes foraines, musées, foires, séminaires, salons professionnels, services et établissements de santé, etc.

■ Tous ces lieux et établissements de tailles et de natures très différentes ont pour dénominateur commun une fréquentation importante du public qui peut faciliter « la propagation de l'épidémie de Covid-19 ». Pour ces établissements, pas de choix : il leur faut contrôler les passes sanitaires à leur entrée. Des peines de fermeture administrative, d'amende ou d'emprisonnement, dans le pire des cas, sont prévues.

■ Cela étant, les responsables de ces lieux peuvent déléguer cette tâche à leurs salariés. Ils doivent toutefois « habiliter nommément les personnes autorisées à contrôler les passes sanitaires ». En outre, « les employeurs doivent tenir un registre détaillant les personnes ainsi habilitées, la date de leur habilitation, ainsi que les jours et horaires des contrôles effectués par ces personnes ».

■ L'approche est pragmatique : tout salarié, quels que soient la nature de son contrat de travail (CDD ou CDI), son niveau hiérarchique, sa classification, sa qualification et son ancienneté, peut procéder à ce contrôle. Aucune condition particulière n'est requise.

■ Cette souplesse est autorisée par le caractère très succinct des informations visibles lors du contrôle : validité ou non du passe sanitaire, nom, prénom et date de naissance de la personne contrôlée. Rien d'autre. Aucune information d'ordre médical ou sanitaire ne peut être demandée.

■ De plus, les personnes qui opèrent le contrôle ne peuvent conserver ou réutiliser les informations collectées, sous peine de sanctions, et ne peuvent solliciter de documents officiels d'identité aux personnes contrôlées. Seuls les agents de force de l'ordre y sont habilités.

■ Si tous les salariés peuvent contrôler les passes sanitaires, à condition d'y être nominativement habilités, on comprend alors difficilement pourquoi l'employeur doit tenir un registre des salariés autorisés. Quel est l'intérêt d'imposer cette énième obligation administrative à l'employeur ?

Télétravail nomade pour le PDG de Livestorm

Le dirigeant de la start-up de visioconférence change de ville de résidence tous les deux mois.

THOMAS LESTAVEL @lestavel

MANAGEMENT C'est en septembre, quand la vague touristique est retombée, que Gilles Bertaux a pris ses quartiers à Athènes. Le PDG de la start-up Livestorm, concurrent français de Zoom ou Teams, s'est installé dans un grand studio au dernier étage d'un immeuble proche de l'Acropole. Il aime prendre son petit déjeuner au café voisin, Anana, où il répond à ses courriels matinaux. Au déjeuner, il se délecte de la cuisine méditerranéenne au restaurant Feyrouz, avant de regagner son Airbnb pour se remettre au travail. Cet été, le dirigeant âgé de 30 ans a travaillé à distance depuis Barcelone.

Cet automne, après Athènes, ce sera Amsterdam, puis Helsinki. Il change de ville tous les deux mois, au gré de ses envies. Situation atypique pour un PDG, d'autant que son entreprise n'est pas une petite boîte. Livestorm, qui compte plus de 4000 entreprises clientes, génère un chiffre d'affaires annuel de 10 millions d'euros et emploie 152 personnes. La société a levé 30 millions de dollars en novembre 2020. Elle compte parmi ses actionnaires Aglaé Ventures, le fonds de capital-risque du groupe Arnault.

Le choix du nomadisme correspond à l'ADN de Livestorm. Concurrente de Zoom, la société de visioconférence promeut le télétravail intégral et recrute dans le monde entier. La moitié des effectifs vit hors de France, y com-

pris dans des pays lointains comme l'île Maurice, l'Australie ou l'Éthiopie. « Dès 2018, raconte Gilles Bertaux, nous nous sommes mis à embaucher des développeurs à l'étranger, initialement pour des questions de coût. Nous avons commencé par recruter un Français basé au Chili, qui avait des prétentions salariales plus modestes qu'un Parisien. L'entreprise dispose certes d'un bureau à Paris, dans le 10^e arrondissement, mais ce « port d'attache » n'offre que 25 places. Il accueille les salariés de passage et les quelques ingénieurs parisiens qui sont restés attachés à la présence sur site.

La jeune pousse a mis en place des « rituels » pour entretenir le sentiment d'appartenance malgré l'éclatement des effectifs. Le mercredi soir, par exemple, les salariés du fuseau horaire européen se retrouvent autour de jeux de société en ligne. Un prétexte pour faire connaissance et discuter d'autre chose que de travail.

Par ailleurs, tous les employés ont droit à un budget trimestriel de 500 euros pour se déplacer dans des villes où vivent d'autres « stormies » (salariés de Livestorm), que ce soit pour participer à des réunions ou travailler quelques jours aux côtés de personnes avec qui ils ont des affinités. « Les gens ont besoin d'interactions physiques », reconnaît Gilles Bertaux.

Volcans et glaciers

Le dirigeant rêvait depuis plusieurs années de s'installer à l'étranger avec sa compagne, Réjane, une free-lance spécialisée dans le service client (gestion des



Les fondateurs de Livestorm : Gilles Bertaux, Robin Lambert, Tom Forlini et Vincent Garreau (de gauche à droite). LIVESTORM

commandes, des réclamations, etc.). Le confinement de 2020 a accéléré leur envie de quitter la capitale française. « Nous étions bloqués dans notre appartement parisien alors que nous aurions pu tout aussi bien travailler au bord d'une plage », souligne Gilles Bertaux.

En mars 2021, ils se sont rendus en Islande pour un test. Ils ont passé une semaine dans la capitale, Reykjavik, puis deux semaines près de Vik, au sud de l'île, dans une région de volcans et de glaciers. « Nous logions dans une cabane très confortable avec une connexion internet meilleure qu'à Paris ! », s'étonne Gilles Bertaux. Leur séjour, studieux, s'est achevé par un petit voyage de cinq jours pour faire le tour de l'île.

L'essai a été concluant. De retour à Paris, le couple a rendu les clés de son appartement et décollé pour Barcelone, où il a séjourné deux mois et demi. Gilles Bertaux en a profité pour rencontrer l'équipe locale de Livestorm. Pas au bureau, puisqu'il n'y en a pas, mais dans un café, autour d'un verre. Une fois par semaine, il se rend dans un bureau partagé proche de son logement, histoire de changer de cadre. Mais il passe l'essentiel de son temps, comme sa conjointe,

assis derrière le bureau de son appartement de location. « En tant que PDG, je dois régulièrement passer des appels confidentiels, ce qui est compliqué dans un espace de travail partagé, explique le trentenaire, qui s'accroche de leur relative solitude. Pour l'instant, je n'ai pas fait de vraies rencontres lors de mes pégrinations, en dehors des salariés de Livestorm. »

« Ma dose de réunions »

Le nomadisme vient avec son lot de contraintes. Cet été, Gilles Bertaux et sa compagne ont dû batailler avec une connexion 3G de mauvaise qualité depuis leur chambre d'hôtel à Paros, dans les Cyclades. « De toute façon, l'activité de Livestorm connaît un creux estival, j'ai pu me concentrer sur les tâches de fond », relativise-t-il. Ce n'était pas toujours simple de se motiver quand les autres résidents de l'hôtel se promenaient en maillot de bain...

Et si les salariés interprétaient le changement de vie de leur PDG comme un désengagement ? Gilles Bertaux veut à tout prix éviter de créer cette impression. « Je suis calé sur le fuseau horaire parisien, je suis tout aussi disponible qu'avant », insiste-t-il. Il s'astreint par ailleurs à repasser tous

Lener Cordier étoffe son « made in France »

Dans le cadre de France Relance, l'entreprise textile familiale investit 600 000 euros.

LA PME DU MOIS

CHARLOTTE DE SAINTIGNON
@ChadeSainti

INDUSTRIE Début septembre, en déplacement dans le Nord, Alain Griset a fait une halte chez Lener Cordier, à Hazebrouck. Le ministre chargé des PME a remis à Frédéric Lener, président du directoire de cette entreprise textile familiale, un chèque de 300 000 euros au titre du plan France Relance. Cette subvention représente la moitié du financement d'un atelier de 20 personnes. Lener Cordier investira la même somme sur fonds propres. L'entreprise, qui confectionne des manteaux, réalise 30 % de son activité avec ses quatre marques (Maison Lener, Trench & Coat, Chemins blancs et Mout-Mout, la dernière née) et 70 % avec des enseignes comme Bash, Burton, Caroll, Galeries Lafayette, La Redoute, Sandro, Zadig et Voltaire...

Pris dans le mouvement de mondialisation, Lener Cordier a commencé à délocaliser sa production dans les années 1990. Actuellement, 80 % des pièces sont confectionnées dans son usine ukrainienne, inaugurée en 2004. « On ne peut pas se permettre de tout produire en France pour des



Pendant la pandémie, les équipes de Lener Cordier à Hazebrouck ont aussi produit des masques et des blouses.

raisons économiques et de capacité de production, analyse Frédéric Lener. Notre métier a été mis à mal avec la mondialisation et les différentes crises du textile et de l'habillement. Un manteau est un produit différenciant et long en termes de production et qu'il est compliqué de relocaliser : il faut compter 100 à 120 minutes de fabrication. »

Masques et blouses

Lener Cordier aurait bien et bien disparu s'il n'avait pas cette usine ukrainienne, souligne son dirigeant. Mais la PME emploie toujours à Hazebrouck quatre-vingt-

dix personnes dans toutes les compétences de la chaîne de valeur : stylistes, patronnières, modélistes, couturières, mais aussi dans la logistique et le numérique. Pendant la pandémie, Frédéric Lener a pu lancer une production de masques et de blouses de protection. « La mobilisation sur les produits sanitaires a redonné une dimension forte à l'économie locale, rappelle le PDG. On sort d'une mondialisation qui a rendu la mode très irresponsable pour revenir, avec la crise, à une mode responsable : les clients veulent de la transparence et de la traçabilité à

la fois sur les matières et sur la production. » Depuis un an, il multiplie ainsi les initiatives. « Nous accompagnons de jeunes créateurs qui souhaitent lancer leurs créations éthiques et écoresponsables "made in France", détaille-t-il. Par exemple, la marque Maison Zita qui a lancé une ligne de robes de chambre en surcyclage. » C'est-à-dire en puisant dans des stocks de tissus non utilisés.

La PME familiale crée également des modèles confectionnés en France avec différentes marques. Dernière collaboration en date : une collection capsule de manteaux confectionnés avec l'enseigne Caroll. En novembre 2020, Lener Cordier a aussi lancé la fabrication à la demande et sa quatrième marque, Mout-Mout, des vêtements unisexes de fabrication française. « Nous avons lancé ce projet créatif avec mes deux enfants, Marine et Luca, pendant la crise : il s'agit de vestes fabriquées en France à la demande, avec de la laine majoritairement achetée en Europe. L'objectif est de prendre le contre-pied des produits en polyester fabriqués en Asie », explique Frédéric Lener.

Les 600 000 euros investis avec l'appui de France Relance s'inscrivent dans ce cadre. Ils financent l'achat de vingt nouvelles

TEMPS FORTS

1 En 1954, Marguerite Cordier crée son atelier de confection à Hazebrouck.

2 En 1994, Frédéric Lener succède à son père, Marc, et à son oncle Vincent.

3 Inauguration d'une unité de production en Ukraine en 2004.

L'esprit de famille guide Comme Avant

Le décollage rapide de leur marque de cosmétiques a incité ses fondateurs à faire appel à toute la fratrie pour élever ensemble leur jeune entreprise.

ANGÉLIQUE VALLEZ-D'ERCEVILLE
@Aderceville

COSMÉTIQUES Dans la famille Lauret, je voudrais Sophie, la petite dernière de 33 ans. C'est elle qui, dès 2017, est la première à faire fait valser ses produits de salle de bains. Elle aussi qui, quelques mois plus tard, agrégera quatre membres de sa famille autour d'un projet commun : une marque de cosmétiques naturels, aux formules courtes et en format solide, baptisée Comme Avant. Le décliné comme c'est souvent le cas pour les start-up des cosmétiques - c'est la naissance du premier enfant. Alors que leur nourrisson se couvrait de plaques rouges au moindre savon qui entre en contact avec sa peau, Sophie Lauret et Nil Parra, se sont mis en quête de cosmétiques sains et naturels.

Ne trouvant pas leur bonheur, les jeunes parents ont fabriqué leur propre savon, à base d'huile d'olive, sans parfum ni conservateur. Leur bébé testeur a validé la formule en sortant du bain tout sourire. Convaincus par leur produit, Sophie et Nil ont fabriqué une petite série, qu'ils ont offerte à leurs invités au baptême du petit, en lieu et place des traditionnelles dragées. Même les plus gourmands leur ont pardonné la substitution : la formule a été un succès. Sentant que la recette plaisait, Nil Parra utilise ses connaissances d'ingénieur informatique pour créer une page internet expliquant la philosophie du produit, la réflexion du couple sur la transition écologique et proposant le fameux savon à la vente. Alignement des planètes, qualité du référencement et amplification des réseaux sociaux feront le reste.

« Le défi, quand on travaille en famille, c'est que chacun se sente bien à la place qu'on lui a trouvée »

SOPHIE LAURET, COMME AVANT

C'est là que l'histoire de Comme Avant a pris un tour particulier. À l'heure de solliciter toutes les bonnes volontés pour répondre aux messages, produire ou expédier les premières commandes, le jeune couple a appelé Silvin Lauret, le frère de Sophie, déjà associé à Nil dans une précédente aventure entrepreneuriale, pour leur prêter main-forte pour la logistique et le commercial. Quelques semaines plus tard, c'était Marie Lauret, la sœur aînée, titulaire d'un BTS en esthétique, qui est arrivée à son tour, entraînant son conjoint, Mathieu Ricci, dans l'affaire. Si bien que depuis Noël 2017, la fratrie Lauret est au complet dans l'entreprise et aidée de deux compères, issus de leur cercle amical.

Les succès et les doutes

Alors que les entreprises familiales dirigées par des frères et sœurs sont généralement le fait d'un héritage, à la deuxième génération, chez Comme Avant, ce regroupement familial est le résultat d'un souhait, celui de Sophie et Nil de partager les succès et les doutes à venir avec leurs proches. La répartition des tâches s'est faite en concertation avec chacun, suivant sa formation, son expérience et ses envies. Même Mathieu Ricci avec son « bac -1 » se révèle un excellent directeur de la production. « Le défi, quand on travaille en famille, c'est que chacun se sente bien à la place qu'on lui a trouvée. En quatre ans, on a traversé des moments difficiles. Si ça avait dû exploser, ça aurait déjà été le cas, jusqu'ici, ça fonctionne », se félicite Sophie Lauret.

Dans les faits, Nil et Silvin sont cogérants de l'entreprise dont ils détiennent chacun la moitié des

parts. Mais le quintette se voit autrement. « Notre projet est de faire évoluer la structure pour que chacun de nous détienne 20 % du capital. C'est officiellement acté, nous n'avons juste pas pris le temps de nous en occuper », s'excuse Sophie Lauret.

À la fin de 2019, le chiffre d'affaires annuel atteignait 5 millions d'euros, soit plus du triple de l'année précédente. Sur la même période, Comme Avant passe de dix à quarante salariés. Pour les trouver, la méthode du regroupement familial et amical reste de mise et inspire jusqu'aux employés. « L'esprit familial reste important et se propage au niveau des équipes qui font venir leurs cousins, leur conjoint, des amis : il y a une forme de cooptation familiale qui fonctionne », souligne Sophie Lauret. Tout en prenant de l'ampleur, et en ouvrant des boutiques à Paris et Toulouse, Comme Avant maintient son ancrage provençal. Marie, Silvin et Sophie étant aixois, c'est sur la commune de Les Pennes-Mirabeau, que le siège et le site de production viennent d'être implantés.

Jusqu'à l'an dernier, la trajectoire ascendante ne faisait pas de doute au vu de l'extension des



L'équipe dirigeante de Comme Avant (de gauche à droite) : Nil Parra, Sophie Lauret, Silvin Lauret, Mathieu Ricci et Marie Lauret. COMME AVANT

gammas aux produits ménagers et de l'intérêt marqué des consommateurs pour les produits naturels et zéro déchet. Mais la crise sanitaire a tout perturbé. Inaugurée le 13 mars 2020, quelques jours avant le premier confinement, la boutique parisienne continue de plomber les comptes

de la société. Et les équipes ne sont pas encore certaines de pouvoir évaluer en 2021 le chiffre d'affaires qui s'était établi à 6 millions d'euros l'an dernier. Mais l'état d'esprit reste combatif, car tous défendent des gammes de produits et un modèle d'entreprise qui leur tiennent à cœur. ■

les deux mois environ au bureau parisien. « Je prends ma dose de réunions et d'interactions, puis je repars », précise-t-il.

Chaque vendredi, il tient - en ligne - sa traditionnelle réunion hebdomadaire avec ses associés Robin Lambert, Tom Forlini et Vincent Garreau. Les quatre fondateurs, dont un seul vit encore à Paris, se sont rencontrés sur les bancs de l'école d'informatique Hetic, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Ils ont organisé un week-end de trois jours au printemps, à Barcelone, pour renouer les liens. Ils s'étaient rendu compte qu'à force de communiquer en virtuel ils ne parlaient « que de travail ».

Gilles Bertaux reste discret sur les réseaux sociaux. « Je ne poste pas de photos de ma pause déjeuner sur la plage, cela pourrait être mal perçu », témoigne-t-il. Il est convaincu que sa start-up peut grandir à toute vitesse, même avec un PDG à distance. La preuve ? Le patron nomade de la start-up britannique Hopin, actuellement basé à Barcelone, est devenu milliardaire en deux ans. Sa société d'événements virtuels employait 6 personnes au début de 2020. Ils sont aujourd'hui plus de 800 salariés, pour une valorisation de 7,8 milliards de dollars. Une trajectoire qui a de quoi inspirer Gilles Bertaux. ■

machines à coudre, d'un nouveau système de découpe industrielle, d'une nouvelle table de coupe et la mise à jour de son système de patronage. « Nous comptons poursuivre ce redéploiement industriel en France, précise Frédéric Lener. C'est un nouvel axe de développement qui ne s'exerce pas au détriment de nos activités en Europe de l'Est. » L'investissement conduira au recrutement de vingt personnes : dix l'ont été depuis un an. Huit personnes doivent être au terme d'un plan de formation mis en œuvre en septembre avec Pôle emploi.

« C'est un début, explique le chef d'entreprise. La phase la plus importante de la réindustrialisation passe par la formation et le recrutement. Nous souhaitons pouvoir stabiliser à terme, un atelier d'excellence autour du "made in France", d'environ cinquante couturières. Les gains de productivité obtenus en Europe de l'Est participent aujourd'hui au redéploiement des outils français. » Si l'entreprise n'a pas retrouvé son niveau d'activité d'avant la crise - 19 millions d'euros de chiffre d'affaires contre 16 millions d'euros en 2021 -, le PDG se montre optimiste : « Nous avons toutes les capacités de remettre de l'essence dans le moteur. » ■

VOUS VOUS SURPASSEZ POUR FAIRE ÉVOLUER VOTRE BUSINESS. NOUS AUSSI.

Diriger une entreprise en pleine croissance est une aventure. Les conseillers Dell Technologies sont là pour vous aider avec des solutions IT adaptées à chaque étape. Ainsi, rien ne peut vous arrêter.

Contactez un conseiller Dell Technologies au 0801 840 826* ou chattez via WhatsApp**

XPS 13 avec Windows 10 Pro

Windows 10

Faites-en plus avec un ordinateur dernière génération équipé de Windows 10 Professionnel.

© 2021 Dell Inc. ou ses filiales. Tous droits réservés. Dell Technologies, Dell, EMC, Dell EMC et d'autres marques sont des marques de Dell Inc. ou de ses filiales. Dell SAS Capital 1946 545.26 €; Siège Social 1 rond-point Benjamin Franklin 34000 Montpellier, France. N° 351 528 229 RCS Montpellier - APE 4651Z. Photos non contractuelles. Dell n'est pas responsable des erreurs de typographie ou de photographie. Pour plus de renseignements, merci de nous contacter par téléphone ou par email à l'adresse www.dell.fr. *De 9h à 18h du lundi au vendredi (Numéro Vert Gratuit) **De 9h à 18h du lundi au vendredi (des frais de connexion à internet peuvent s'appliquer)